

Comité permanent de la condition féminine

FEWO • NUMÉRO 018 • 2° SESSION • 41° LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 7 avril 2014

Présidente

Mme Hélène LeBlanc

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 7 avril 2014

● (1530)

[Français]

La présidente (Mme Hélène LeBlanc (LaSalle—Émard, NPD)): Bonjour et bienvenue à la 18^e réunion du Comité permanent de la condition féminine.

Au cours de la première heure, nous allons accueillir des témoins qui nous parleront du leadership économique et de la prospérité des Canadiennes

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui les témoins suivants. De Condition féminine Canada, nous avons Mme Linda Savoie, directrice générale principale, Direction du programme de promotion de la femme et des opérations régionales, et M. Sébastien Goupil, directeur général, Politiques et relations extérieures. Du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, nous accueillons M. John Gartke, directeur, Missions commerciales, consultations et activités de sensibilisation, et Mme Zoe Hawa, déléguée commerciale, Femmes d'affaires en commerce international

Nous allons commencer par Mme Savoie, de Condition féminine Canada

Vous disposez de dix minutes.

Mme Linda Savoie (directrice générale principale, Direction du programme de promotion de la femme et des opérations régionales, Condition féminine Canada): Merci beaucoup, madame la présidente.

[Traduction]

Je m'appelle donc Linda Savoie. Je suis ravie de l'occasion de comparaître devant votre comité dans le cadre de l'étude que vous menez sur l'accès des Canadiennes au pouvoir et à la prospérité économique, y compris dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Comme vous le savez, Condition féminine vise principalement par son travail à défendre et à promouvoir l'égalité des femmes et des filles en se concentrant sur trois domaines prioritaires. Le premier consiste à mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles; le deuxième vise à encourager une présence accrue des femmes aux postes de responsabilité et de décision; et le troisième, qui est très pertinent aujourd'hui, consiste à améliorer la sécurité et la prospérité économique des femmes.

Ces trois priorités nous permettent d'adopter une approche globale de la promotion de l'égalité entre les sexes et de prendre en compte les besoins de femmes et de filles d'horizons divers, d'un bout à l'autre du pays.

Renforcer la prospérité économique des femmes est une vaste responsabilité, que se partagent le secteur privé, différents ordres de gouvernement et certainement un certain nombre de nos ministères et organismes fédéraux. À l'échelon fédéral, elle concerne plusieurs ministères et organismes fédéraux. Grâce à nos efforts collectifs, au cours des dernières décennies, les femmes représentent aujourd'hui

de 47 à 48 % de la population active au Canada. Elles occupent des postes de direction dans l'administration publique, dans le secteur privé et dans le secteur sans but lucratif, et elles sont de plus en plus nombreuses à sortir diplômées de nos établissements d'enseignement

En tant que décisionnaires, nous savons néanmoins qu'il reste des défis à relever. Nous pouvons toutes et tous reconnaître qu'en raison de divers facteurs économiques et sociaux, les femmes demeurent bien plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. Dans ce que l'on continue souvent de considérer comme des secteurs traditionnellement féminins de l'économie, comme les professions de la santé, les femmes gagnent 47 ¢ pour chaque dollar gagné par les hommes, selon le Conference Board of Canada. Le pourcentage de faible revenu est trois fois plus élevé parmi les familles monoparentales dirigées par une femme que parmi celles dirigées par un homme.

En 2012, les femmes représentaient tout juste 4 % des effectifs des métiers de la construction et 20 % de ceux des industries primaires, comme la foresterie, l'exploitation minière, le pétrole et le gaz. Les femmes restent sous-représentées dans l'apprentissage. En fait, en 2011, elles y représentaient uniquement 14 % des personnes inscrites. En 2011 toujours, dans le monde des affaires, les femmes détenaient des parts majoritaires dans seulement 16 % des petites et moyennes entreprises.

Enfin, une dernière chose, aujourd'hui, les femmes continuent de n'occuper qu'un tiers environ des postes de haute direction dans les 500 entreprises au palmarès du *Financial Post* et moins de 16 % des sièges au conseil d'administration de ces entreprises.

(1535)

[Français]

Ces chiffres nous montrent combien il est important de disposer de bonnes données pour éclairer les politiques fédérales qui ont une incidence sur la situation économique des femmes au Canada.

C'est pourquoi Condition féminine Canada, dans son rôle de courtier des connaissances, appuie financièrement la mise à jour régulière de la publication de Statistique Canada intitulée Femmes au Canada — Rapport statistique fondé sur le sexe. Cette publication, que nous avons partagée avec vous lors d'une rencontre précédente, met en lumière les lacunes, mais aussi les possibilités qui existent au Canada pour les femmes. La recherche montre que les déterminants du bien-être économique des femmes au Canada sont nombreux, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral adopte une démarche interdisciplinaire dans cet important domaine.

En réponse aux défis qui se posent, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures, dont certaines seront évoquées par mes collègues d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada qui sont ici aujourd'hui. J'espère que vous aurez aussi l'occasion d'entendre d'autres fonctionnaires de ministères fédéraux clés qui oeuvrent à l'amélioration des débouchés économiques et à l'autonomisation économique des femmes au Canada.

Pour sa part, depuis 2007, Condition féminine Canada a investi plus de 53 millions de dollars dans des projets qui visent spécialement à améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes. Sur ce montant, plus de 9 millions de dollars ont été consacrés à des projets appuyant l'entrepreneuriat féminin et plus de 12 millions de dollars l'ont été à des projets appuyant le recrutement et l'avancement des femmes dans des secteurs traditionnellement masculins.

Un de nos récents appels de propositions avait pour objet d'aider les collectivités à créer de nouveaux débouchés économiques pour les femmes en faisant la promotion de l'avancement des celles-ci dans les secteurs traditionnellement masculins, en multipliant les débouchés économiques des femmes et en accroissant la prospérité des femmes immigrantes.

Avant de conclure, j'aimerais souligner qu'en aidant à mettre en oeuvre l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble de la fonction publique, Condition féminine Canada aide également à améliorer la qualité du soutien économique que les ministères et organismes fédéraux apportent aux femmes. Cette analyse assure que les processus décisionnels du gouvernement tiennent compte des considérations de genre, c'est-à-dire les attributs propres à chacun des sexes et les différences qui peuvent exister entre la condition des femmes et celle des hommes.

Toutes ces mesures montrent comment Condition féminine Canada travaille en collaboration avec ses partenaires afin d'accroître la sécurité et la prospérité économiques des femmes au Canada, ce que nous continuerons de faire dans les semaines et les mois à venir.

J'espère vous avoir fourni des renseignements utiles pour commencer votre étude.

Je vous remercie du temps que vous allez nous consacrer aujourd'hui. Je répondrai très volontiers à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup, madame Savoie.

Monsieur Gartke, vous avez maintenant la parole. Vous disposez de 10 minutes.

[Traduction]

M. John Gartke (directeur, Mission commerciales, consultations et activités de sensibilisation, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Merci beaucoup, madame la présidente et membres du comité de me donner l'occasion de me joindre à vous, cet après-midi.

Je me suis faite accompagnée de certains membres de mon équipe pour discuter du thème important des femmes d'affaires canadiennes dans le domaine du commerce international.

Dans mon intervention, je donnerai un aperçu du programme Femmes canadiennes en commerce international — ou FACI, comme nous l'appelons — et je mettrai en lumière le travail que ce programme accomplit pour accroître les possibilités qui s'offrent aux femmes d'affaires canadiennes sur la scène mondiale.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada reconnaît le rôle vital que les femmes jouent dans notre économie. Depuis 1997, le programme FACI cherche à aider, à promouvoir et à faire

valoir les entreprises appartenant à des femmes dans le domaine du commerce international.

Les principaux objectifs du programme FACI sont les suivants: créer des initiatives qui appuient les femmes d'affaires sur le marché international et les font participer à ce dernier; fournir aux entrepreneures des conseils sur l'exportation et un accès à des renseignements et à des services conçus expressément pour elles, ce qui comprend des réseaux de soutien ainsi que des ressources et des activités spéciales du gouvernement; sensibiliser et former les femmes d'affaires pour bien les préparer à profiter des marchés internationaux et, enfin, créer des possibilités de mener des missions commerciales axées sur les femmes.

Sur ce plan, le Service des délégués commerciaux — ou SDC — est bien placé pour aider les femmes d'affaires canadiennes. Avec des bureaux dans 150 villes du monde entier et du Canada, le SDC offre des perspectives sur des marchés clés et aide les entreprises à se préparer à entrer sur les marchés internationaux ou à y étendre leurs activités. Le programme FACI est un élément important et il s'aligne pleinement avec le Service des délégués commerciaux. Le programme FACI sert de vecteur et met une multitude de produits et de services à la portée des exportatrices canadiennes pour qu'elles en tirent profit.

Notre publication phare — et je crois que des exemplaires en ont été distribués à tout le monde — est un bulletin annuel. Nous avons le numéro de 2013. Le numéro de 2014 devrait sortir dans environ six à huit semaines. La publication met en vedette des exportatrices canadiennes prospères, fait connaître les avantages de l'exportation et diffuse des renseignements sur les principaux programmes et services offerts par le gouvernement pour appuyer la conduite des affaires à l'étranger. Le bulletin est largement diffusé auprès de plus de 2 500 entrepreneures et intervenantes, et on peut le télécharger à partir du site Web de FACI ou du SDC.

À propos du site Web, il s'agit d'une ressource à guichet unique destinée aux femmes d'affaires canadiennes qui souhaitent faire croître leur entreprise à l'étranger. C'est nous qui sommes chargés d'en assurer la gestion et la tenue à jour et il accueille environ 25 000 visiteurs chaque année. Il offre des ressources et un accès à une multitude de programmes éducatifs et de financement, des liens vers des personnes-ressources clés dans des organismes de soutien gouvernementaux, des institutions financières et toute une gamme d'associations régionales, nationales et internationales, et des conseillers en matière d'exportation permettant d'améliorer la compétitivité sur les marchés étrangers.

Il y a deux ans, l'équipe FACI a lancé un groupe LinkedIn pour mettre les entrepreneures de tout le Canada en rapport les unes avec les autres. Comptant plus de 1 000 membres actifs, le groupe LinkedIn de FACI instaure un dialogue entre les membres et constitue une riche source de renseignements et d'information pratiques pour les entrepreneures. Le groupe a récemment été nommé par le Canadian Internet Business comme étant un des principaux groupes d'affaires du Canada sur ce réseau professionnel, au même titre que le groupe LinkedIn du *Globe and Mail* consacré aux petites entreprises.

Grâce à sa présence sur Internet, FACI reçoit plus de 100 demandes de services par an de la part d'entreprises appartenant à des femmes.

La trousse qui vous a été remise contient des articles soulignant les réalisations du programme FACI qui sont publiées dans notre magazine *CanadExport*, le bulletin commercial électronique bimensuel du ministère auquel plus de 21 000 abonnés souscrivent. Un numéro spécial a souligné la Journée internationale de la femme, le 8 mars et il a mis en évidence de nombreux exemples de réussite attribuables à des femmes d'affaires canadiennes sur les marchés internationaux.

La réussite nécessite aussi une collaboration entre les secteurs privé et public. Le mois dernier, nous nous sommes associés avec Industrie Canada pour créer un répertoire spécialisé d'entreprises appartenant à des femmes dans la base de données du Réseau des entreprises canadiennes (REC) d'Industrie Canada. Plus de 50 000 entreprises canadiennes ont leur profil dans cette base de données. Plus de cinq millions de visiteurs nationaux et étrangers la consultent chaque année.

Ce répertoire spécialisé aidera les femmes d'affaires à faire la promotion de leurs produits et services auprès de clients éventuels ainsi qu'à établir des partenariats avec d'autres entreprises appartenant à des femmes. Il offre aussi aux sociétés qui appliquent une politique de diversification des fournisseurs un accès à une liste d'entreprises appartenant à des femmes dans l'ensemble du Canada.

(1540)

Le programme FACI se distingue par le fait qu'il permet, avec trois ou quatre personnes, de créer des partenariats solides aux niveaux régional, national et international afin d'appuyer les entrepreneures canadiennes. La création de WEConnect Canada constitue un bon exemple des possibilités offertes par le programme. Cet organisme sans but lucratif a été fondé il y a environ cinq ans, avec l'aide de Condition féminine Canada et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique; il a pour mandat de certifier les entreprises canadiennes appartenant majoritairement à des femmes et d'offrir des programmes d'études, de formation, d'encadrement et de mentorat.

Notre programme FACI offre aussi diverses initiatives stratégiques menées avec des organismes partenaires. Par exemple, celui-ci collabore étroitement avec les gouvernements provinciaux et des organisations régionales de femmes d'affaires de l'ensemble du Canada. Grâce à ce partenariat, une clientèle commune de femmes d'affaires a été mise en place afin de créer des synergies et de faciliter l'accès à des renseignements sur de nouvelles initiatives comme le sous-répertoire spécialisé du REC, sur des possibilités de contrats, sur des activités, sur des missions commerciales et sur des possibilités de formation sur les marchés d'exportation.

Au cours des cinq dernières années, le programme FACI a joué un rôle de chef de file pour organiser une mission commerciale à l'Expo-conférence nationale du Women's Business Enterprise National Council (WBENC) des États-Unis. Le nombre moyen de participants à chacune des missions a été de 125 femmes d'affaires et intervenantes clés. Cette expo-conférence du WBENC constitue le plus important salon commercial sur la diversification des fournisseurs de toute l'Amérique du Nord. Plus de 3 000 personnes y assistent et quelque 350 exposants y sont présents.

Grâce à sa participation à cette conférence, notre ministère offre aux femmes d'affaires canadiennes des renseignements sur les programmes de diversification des fournisseurs et sur le marché américain, tout en les mettant en contact avec les plus grandes entreprises des États-Unis qui sont résolues à faire des affaires avec des entreprises appartenant à des femmes. Au cours des cinq

dernières années, des contrats dont la valeur a atteint des centaines de milliers de dollars ont été conclus à la fayeur de ces missions.

À titre d'exemple, citons cette femme d'affaires de la Colombie-Britannique qui participait à une mission commerciale de femmes d'affaires au Nevada. Elle y a présenté son produit à un responsable des achats de la chaîne MGM Grand Hotel & Casino; elle vend maintenant son produit — des insignes nominatifs écologiques réutilisables — à tous les hôtels et casinos MGM du monde. Par ailleurs, une femme d'affaires de l'Île-du-Prince-Édouard vend maintenant son papier abrasif à plusieurs grands magasins de quincaillerie des États-Unis, et ce, grâce à sa participation à la mission commerciale. Les cas de réussite de ce genre sont nombreux.

Il est clair que, là où des ressources publiques ont été engagées pour élaborer et mettre en œuvre des programmes ciblés visant à appuyer les femmes d'affaires, en particulier des programmes axés sur des partenariats publics-privés, ces ressources ont permis de mieux faire connaître les femmes entrepreneures et d'accroître de façon marquée leurs activités.

En terminant, j'aimerais attirer l'attention sur une étude récente du groupe RBC sur les petites et moyennes entreprises; l'étude prédit qu'une augmentation de 10 % du nombre d'entreprises appartenant à des femmes au cours des 10 prochaines années se traduirait par une injection de 50 milliards de dollars dans l'économie canadienne. Cela montre que les femmes d'affaires canadiennes sont bien placées pour jouer des rôles de chefs de file dans le renforcement de notre économie et la création d'emplois, et qu'elles le resteront dans les années à venir.

Le ministre Ed Fast a déclaré que le commerce international n'a pas son pareil pour favoriser la création d'emplois. Il est donc logique que nous cherchions des façons d'améliorer l'accès des femmes d'affaires aux marchés étrangers. La réussite des entreprises canadiennes à l'étranger se traduit par la création d'emplois et une prospérité accrue au pays. Les femmes d'affaires canadiennes sont prêtes à déployer leurs efforts à l'échelle internationale et à y remporter le même succès fantastique qu'au Canada.

Le MAECD, notre ministère et le Service des délégués commerciaux sont prêts et disposés à les y aider et il est en mesure de le faire.

● (1545)

[Français]

Merci beaucoup, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux questions.

Madame Truppe, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Susan Truppe (London-Centre-Nord, PCC): Merci, madame la présidente. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui sont venus aujourd'hui. Vous êtes notre premier groupe de témoins. Bienvenus et merci encore, vos exposés ont été très utiles.

J'ai quelques questions à vous poser à tous les deux et je vais commencer par le MAECD.

Vous nous avez dit que votre programme FACI permettait d'établir des liens entre les différents entrepreneurs du Canada. Vous avez plus précisément parlé du groupe LinkedIn et j'ai trouvé cela très intéressant.

J'ai justement quelques questions à ce sujet. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à propos de ce groupe LinkedIn? S'agit-il d'un format individuel, comme dans le cadre d'un programme de mentorat, où les personnes peuvent dialoguer? Comment en faites-vous la promotion pour que les femmes sachent qu'il existe?

M. John Gartke: LinkedIn, à titre d'outil du même genre que les médias sociaux, permet les interactions individuelles, mais la brève expérience que nous en avons nous a montré que lorsqu'une personne a une question, plusieurs peuvent lui donner des réponses et des conseils.

Bien que cela puisse faciliter l'interaction individuelle, j'ai vu aussi que des questions précises peuvent susciter des conseils des quatre coins du pays. Selon moi, ce n'est pas du mentorat individuel. Je crois qu'il tire sa force du réseau et de la diversité des membres qui sont connectés à ce groupe pour fournir des solutions et des conseils aux personnes qui ont des questions.

Mme Susan Truppe: Excusez-moi, combien compte-t-il de membres?

M. John Gartke: Ils sont 1 000 et leur nombre continue d'augmenter.

Mme Susan Truppe: Il s'agit de femmes de partout au Canada.

M. John Gartke: La majorité des membres sont des femmes et je n'ai pas de détails sur le nombre d'hommes.

Écoutez, je fais partie du groupe LinkedIn de femmes, donc il y en a au moins un.

Des voix: Oh, oh!

Mme Susan Truppe: Tant mieux pour vous!

Comment faites-vous la promotion de ce programme LinkedIn? Suffit-il d'aller sur LinkedIn, de faire une recherche pour le trouver? Ou bien avez-vous des activités de promotion ciblées auprès des femmes entrepreneures?

M. John Gartke: Nous en faisons la promotion dans cette publication. Nous en parlons sur le site Web de CanadExport. Ça se fait par le bouche à oreille. En outre, par l'entremise de notre réseau, nous encourageons les gens à se joindre au groupe LinkedIn.

Le programme a néanmoins sa propre dynamique. Les clients y aiguillent leurs autres clients et fournisseurs, de sorte qu'il se développe naturellement.

● (1550)

Mme Susan Truppe: Je sais que les médias sociaux sont la voie à suivre pour bien des choses. Mais c'est en fait la première fois que j'entends parler d'un groupe LinkedIn comme celui-ci et je trouve que c'est vraiment une excellente idée.

Vous avez également parlé de la base de données du REC. Je crois que vous avez dit qu'elle contenait plus de 50 000 entreprises. Encore, s'agit-il d'entreprises de femmes? Ces entreprises sont-elles dirigées ou détenues par des femmes ou bien...?

M. John Gartke: Non.

Mme Susan Truppe: Ça inclut tout le monde.

M. John Gartke: Il s'agit de l'ensemble des entreprises canadiennes, telles qu'elles ont été versées dans la base de données.

Je ne sais pas exactement combien appartiennent à des femmes.

Mme Zoe Hawa (déléguée commerciale, Femmes d'affaires en commerce international, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement): Nous avons lancé la base de données du REC, le 7 mars, juste avant la Journée internationale de

la femme. Si vous êtes une entreprise qui appartient à une femme, l'avantage de ce système, c'est qu'il vous suffit de cocher cette caractéristique pour faire partie de ce répertoire spécialisé. Il faut, pour cela, que vous fassiez déjà partie des 50 000 entreprises. Sinon, nous faisons la promotion de ce groupe par l'entremise de nos différents outils et de notre site Web.

Nous avons également un blog sur le Réseau Entreprises Canada d'Industrie Canada, où nous faisons également la promotion du programme et du groupe LinkedIn, ainsi que de la base de données du REC.

Mme Susan Truppe: Excellent. Merci.

J'ai une dernière question avant de passer à Condition féminine. À votre avis, quels sont les obstacles auxquels les femmes sont confrontées dans le commerce international, que ce soit sur le plan financier ou culturel? Quels sont les principaux obstacles?

M. John Gartke: Je crois que les obstacles auxquels font face les femmes entrepreneures sont les mêmes que ceux auxquels sont confrontées toutes les petites et moyennes entreprises, au Canada. Existe-t-il un marché pour leur produit? Qui est leur partenaire? Avec qui font-elles affaire sur le marché?

Les questions financières constituent un autre obstacle. Le commerce international est un domaine d'activité coûteux. C'est loin d'être gratuit. Aller en Chine, par exemple, n'est pas exempt de risques. Mais les obstacles n'affectent pas uniquement les femmes.

Mme Susan Truppe: Merci.

Maintenant, je vais m'adresser à Condition féminine. Je sais que vous venez de parler du récent appel de propositions, mais pourriezvous nous en dire un peu plus au sujet de certains autres appels qui vous viennent en tête et qui ont été effectués au cours des deux dernières années? Vous nous avez parlé de 53 millions de dollars depuis 2007. À quoi cet argent a-t-il servi? Quels sont les appels précis qui aideraient les femmes entrepreneures?

Mme Linda Savoie: D'accord.

Alors, en 2013, nous avons effectué l'appel auquel j'ai fait allusion, dans mes remarques liminaires. Grâce à cette initiative, nous avons investi un peu plus de 4 millions de dollars qui vont nous permettre de mettre à l'essai certaines hypothèses au sujet des partenaires et pour leur demander d'identifier les obstacles et les débouchés dans le cadre du recrutement, du maintien en poste et de la promotion des femmes au sein d'emplois non traditionnels.

Nous avons investi près de 2 millions de dollars supplémentaires dans un volet conçu pour accroître les débouchés économiques pour les femmes et qui se concentre davantage sur la participation des femmes et des partenaires communautaires pour discuter des débouchés disponibles et des stratégies communautaires précises pour s'en prévaloir.

Dans le cadre du troisième volet de l'appel effectué l'an dernier, nous avons investi 1,3 million de dollars pour nous attaquer, plus précisément, aux défis que doivent relever les femmes immigrantes qui continuent de rester... En dépit du fait qu'elles soient mieux instruites que leurs semblables canadiennes, elles continuent d'afficher, notamment, un taux d'emplois précaires plus élevé.

Ces projets ont vu le jour au cours des derniers mois et nous avons hâte de voir comment ces stratégies vont évoluer. Mais ce ne sont pas les seuls. L'année précédente, nous avons lancé six projets qui portaient précisément sur le rôle des femmes dans l'économie numérique. Encore une fois, les femmes représentent officiellement quelque 25 % du marché du travail des technologies de l'information et des communications. Elles font souvent face à des obstacles qui les empêchent d'y entrer en plus grand nombre, mais aussi de gravir les échelons au sein du secteur. Nous avons donc lancé six projets, dont les récipiendaires travaillaient ensemble dans un cadre d'évaluation collaborative pour examiner notamment les pratiques en matière de ressources humaines ainsi que les réseaux formels à mettre sur pied pour venir en aide aux femmes et les aider à progresser dans ces environnements. Il s'agit donc, encore une fois, de projets relativement récents.

L'année précédente, puisqu'il s'agissait d'appuyer l'année internationale des filles, nous avions concentré nos efforts sur la participation des filles et des jeunes femmes pour identifier les facteurs faisant obstacle à leur réussite économique. Grâce à cela, nous avons effectué un appel qui portait sur la prospérité économique des filles et nous avons investi 1,7 million de dollars dans des projets économiques.

• (1555)

La présidente: Merci.

[Français]

Madame Ashton, vous avez la parole. Vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

Mme Niki Ashton (Churchill, NPD): Merci, madame la présidente.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos témoins, aujourd'hui.

Notre présente étude se concentre bien évidemment sur le leadership économique et la prospérité, sur la célébration des réussites, mais aussi sur les défis à relever. Je crois que, par rapport aux études réalisées, mais aussi par rapport à notre propre expérience à titre de femmes, nous savons que la sécurité et l'absence de violence sont des facteurs clés pour notre prospérité.

Dans cet esprit — et je sais que nous avons entendu quelques détails sur les projets que les fonds de Condition féminine ont permis de financer, au cours des dernières années — je voudrais qu'on parle des soumissions envoyés en réponse à l'appel d'offres lancé par l'agence de Condition féminine et intitulé « Travaillons ensemble: engager les collectivités dans l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles ». Cette initiative a été lancée en 2012. J'ai remarqué que 62 des 288 organisations qui figurent dans cette liste sont des organisations autochtones qui ont fait une demande de financement. Sachant, bien entendu, que les femmes autochtones sont surreprésentées, en termes de marginalisation, en termes de pauvreté et aussi en termes de violence, je me demande pourquoi, parmi les 62 organisations qui ont présenté une demande, seulement deux ont reçu du financement?

J'aimerais savoir pourquoi. Mais également, si c'est une question de critères utilisés, j'aimerais savoir quelles sont les mesures prises par Condition féminine pour régler le problème, afin qu'un plus grand nombre d'organisations de femmes autochtones puissent avoir accès aux débouchés économiques et avoir la chance d'atteindre la prospérité?

Mme Linda Savoie: Je vous remercie d'avoir posé cette question.

Vous avez raison de souligner qu'il n'y a qu'un petit nombre de projets autochtones parmi ceux qui ont été approuvés, dans le cadre de cet appel de propositions. En revanche, cette même année, les chiffres étaient bien meilleurs, lors de l'appel lancé au printemps, pour lequel nous avons reçu un grand nombre de projets autochtones. Je suis désolée, mais je n'ai pas les données sous la main pour vous citer leur nombre exact, mais je pourrais certainement vous les faire parvenir.

Nous avons tendance à examiner nos statistiques sur une base annuelle, ainsi que sur une base triennale, mais cela nous a clairement indiqué que nous avions besoin de rejoindre davantage les collectivités autochtones pour identifier les obstacles qui les avaient empêchées de répondre à cet appel.

Nous disposons d'un groupe, petit mais efficace et dynamique, de trois personnes, au sein de notre bureau national, et qui se consacre à cette question. Le groupe collabore avec les intervenants autochtones pour identifier nos démarches qui sont peut-être les moins appropriées, au plan culturel. Nous sommes également très conscients du fait que, parfois, nos échéanciers ne conviennent pas aux groupes autochtones et c'est d'ailleurs une question que nous avons abordée lors de nos discussions avec eux et que nous souhaitons améliorer pour les appels à venir.

Mme Niki Ashton: Merci pour cette réponse et si j'ai bien compris, vous seriez prête à partager ces renseignements avec le comité? Je sais certainement que, de ce côté-ci, nous aimerions qu'il y ait plus que trois personnes, à Condition féminine — même si je suis certaine qu'elles travaillent d'arrache-pied — pour examiner comment rendre le financement de votre organisme plus accessible aux femmes autochtones qui, nous le savons, d'après tous les indicateurs ou presque, sont particulièrement marginalisées.

Passons maintenant à la priorité énoncée dans le budget 2012 du gouvernement du Canada et qui concernait la représentation des femmes au sein des conseils d'administration des sociétés. Nous avons entendu parler de la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'étudier la question, groupe qui est censé être coordonné par Condition féminine. Il s'agissait d'ajouter un plus grand nombre de femmes au sein de ces conseils d'administration.

Je me demande si vous pourriez faire le point sur les travaux de ce groupe de travail. Fait-on un suivi sur ses réalisations? De quels critères va-t-on se servir pour veiller à ce qu'il atteigne ses objectifs?

M. Sébastien Goupil (directeur général, Politiques et relations extérieures, Condition féminine Canada): Le conseil consultatif s'est réuni à plusieurs reprises et a formulé des recommandations qui sont présentement à l'étude. Il n'y a donc rien que je puisse vous rapporter pour l'instant.

Mme Niki Ashton: Avez-vous une idée de l'échéancier? Savez-vous quand ces recommandations seront...?

M. Sébastien Goupil: Non, mais je dirais qu'il s'agit d'une question de semaines ou de mois. Il y a un grand nombre d'intervenants qui participent aux conversations. Je ne dispose pas d'un échéancier arrêté à ce sujet.

• (1600)

Mme Niki Ashton: D'accord, mais nous espérons certainement voir des progrès à ce chapitre, le plus rapidement possible.

J'aimerais maintenant passer à nos autres invités, M. Gartke et Mme Hawa. Vous nous avez certainement présenté plusieurs exemples très positifs de Canadiennes entrepreneures qui ont pu accéder à des marchés étrangers grâce à votre aide, ce qui est, sans aucun doute, un élément très important pour créer de la richesse, au Canada.

Toutefois, j'aimerais savoir ce que fait le MAECD pour veiller à ce que l'orientation du Canada en matière d'affaires et de commerce puisse profiter aux femmes, pas seulement ici, mais également à l'étranger. Si je pose cette question, c'est parce qu'on s'inquiète de la manière de promouvoir les investissements internationaux, à Exportation et Développement Canada, par exemple, ou par le biais du soutien logistique dans nos ambassades, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur les femmes. Je fais allusion au secteur de l'extraction, à des cas qui ont fait couler beaucoup d'encre et qui, loin d'être de bonnes nouvelles pour le Canada, réussissent à salir notre réputation et à exploiter les femmes dans le monde entier.

M. John Gartke: Je vous remercie beaucoup pour la question.

Pour ce qui est de savoir ce que fait le gouvernement pour les femmes à l'étranger, avec l'ancienne ACDI — car nous sommes maintenant un nouveau ministère, celui des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement — je crois que vous allez voir apparaître des politiques et un alignement qui tiendront compte de la politique étrangère, de la promotion du commerce international et des politiques y afférant, ainsi que des questions liées au développement. À mon avis, tous ces enjeux vont commencer à s'aligner, pour donner un tableau pondéré et mieux équilibré.

Il y a une autre question qui me semble très importante — et c'est peut-être à cela que vous vouliez en venir — à savoir la façon dont les synergies en développement commercial aident les exportatrices dans les pays en développement. Il y a une organisation, au Canada, le Bureau de promotion du commerce, qui travaille avec l'ACDI, qui travaille avec des femmes entrepreneures dans les pays en voie de développement pour examiner le potentiel d'exportation, calculer les avantages et le savoir-faire pour exporter vers le Canada.

Mais pour revenir à votre question sur le secteur de l'extraction, effectivement, le nouveau ministère est actuellement en train de voir comment il va mieux aligner les différents intérêts liés au développent. Les soins de santé maternelle et infantile sont une initiative importante et les industries de l'extraction en sont une autre. Je crois qu'on va voir une cohérence au niveau des politiques dans ce domaine, à l'avenir, à la suite de la fusion annoncée l'an passé.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup.

Madame O'Neill Gordon, vous avez la parole pour une période de sept minutes.

 $[\mathit{Traduction}]$

Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC): Merci, madame la présidente.

Je tiens à remercier tous les témoins d'aujourd'hui pour les précieux renseignements qu'ils nous ont présentés. Comme vous le savez, en tant que députées, en tant que personnes qui s'intéressent à leur communauté, nous nous faisons souvent contacter par des groupes de femmes et nous faisons de notre mieux pour les aider, pour les aiguiller dans la bonne direction, vers tout ce qui existe et leur est offert.

Ma question s'adresse à M. Gartke. Vous avez parlé du groupe LinkedIn. Je sais que c'est un aspect très important de nos styles de vie, aujourd'hui, et que ce lien nous propose énormément d'information. Je me demande si, après avoir consulté ce lien, il existe de véritables séances auxquelles les femmes peuvent assister. Rencontrent-elles d'autres femmes? Y a-t-il une marche à suivre pour qu'elles bénéficient d'une véritable expérience pratique...? Ou bien est-ce que tout se passe sur LinkedIn? Y a-t-il quelqu'un pour les guider, tout au long du processus?

M. John Gartke: Merci beaucoup d'avoir posé cette question.

Nous nous préparons à participer à deux ou trois grands événements — il y a la rencontre que l'organisme WEConnect organise chaque automne à Toronto, et le congrès et la foire commerciale du WBENC qui auront lieu en juin à Philadelphie, ce qui nous donne l'occasion de communiquer avec les personnes qui s'y sont inscrites. Nous pouvons alors leur offrir, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, des séances de formation individuelles et en groupe par webinaire.

Nous allons donc organiser une séance en ligne pour les délégués inscrits à la rencontre de WEConnect ou au congrès du WBENC qui désirent des connaissances pratiques, une présentation éclair de « voici les raisons pour lesquelles mon entreprise est fantastique et voici ce que vous devriez acheter de chez nous », ce genre de choses, ou encore les rudiments de l'exportation ou le financement des transactions commerciales. Ce sont les choses que nous pouvons leur fournir pour les préparer à ces événements cruciaux.

Nos bureaux régionaux s'occupent aussi activement de rejoindre de nouvelles clientes, celles qui sont, si l'on peut dire, prêtes à l'exportation. Nous les renseignons sur le Service des délégués commerciaux et nous leur rappelons que si elles désirent étendre leur marché à l'étranger, elles peuvent s'adresser sans frais à une ressource qui leur fournira les renseignements qui pourraient leur manquer dans leur domaine particulier.

Zoe, as-tu quelque chose à ajouter?

● (1605)

Mme Zoe Hawa: Oui. J'ajouterais aux excellents commentaires de John que le groupe LinkedIn s'efforce de fournir de l'information. De plus, il anime une conversation bilatérale et nous veillons à ce que tous les membres du groupe sachent que tel est le cas, que ça va dans les deux sens, qu'ils peuvent offrir des commentaires et poser des questions. Quand nous recevons une question, nous l'inscrivons et, dans le cadre des responsabilités du Service des délégués commerciaux, nous la validons. Si le requérant est un client potentiel du Service des délégués commerciaux, nous l'aiguillons vers leur bureau régional ou vers celui de la région qui lui conviendra... s'il cherche un marché particulier.

Pour les personnes qui n'ont jamais fait d'exportation ou qui viennent de lancer leur entreprise, nous veillons à ce qu'elles reçoivent l'aide d'Industrie Canada, parce que leur situation ne fait pas partie de notre mandat. Notre mandat se concentre surtout sur l'exportation.

Voici comment fonctionne le groupe LinkedIn: nous affichons énormément de renseignements. Nous affichons énormément d'excellents renseignements sur la façon d'exporter, tout ce que nous pensons qui pourrait être intéressant. Nous examinons aussi le genre de renseignements qui attirent les visiteurs, qui reçoivent des réponses, et cela nous aide à évaluer ce qui intéresse nos membres afin que les échanges se poursuivent sur leur lancée. Notre site a maintenant deux ans, et nous avons établi un plan pour que le contenu soit plus stratégique et fournisse aux membres le type de renseignements dont ils ont besoin pour développer leurs entreprises.

Mme Tilly O'Neill Gordon: À vous entendre, c'est un programme fantastique. Je vais vous demander de nous répéter où et quand aura lieu la prochaine séance.

Mme Zoe Hawa: Vous parlez du groupe LinkedIn?

Mme Tilly O'Neill Gordon: Oui.

Mme Zoe Hawa: Le groupe LinkedIn est continuellement présent, et nous vous recommandons à tous d'en devenir membres. Nous affichons de l'information et nous annonçons des événements et ce que nous appelons le « *manager's choice* », le choix du directeur

Par exemple, il y a deux très grands événements qui vont avoir lieu prochainement. Le premier est la foire commerciale du WBENC, fin juin. Par l'intermédiaire du groupe LinkedIn, nous nous efforçons d'atteindre les personnes intéressées à participer à cette foire commerciale ou qui désirent en apprendre plus sur cette foire en participant à un webinaire. Le groupe LinkedIn est une sorte de canal par lequel nous pouvons discuter des initiatives qui devraient intéresser les femmes qui font de l'exportation et nous recevons les demandes de renseignements des entrepreneures. Nous les mettons aussi au courant d'autres initiatives comme le congrès du WBENC et la conférence de l'organisme WEConnect qui aura lieu en novembre.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Cette conférence se tiendra aussi en novembre?

Mme Zoe Hawa: Oui.

Mme Tilly O'Neill Gordon: En novembre et en juin, vous avez dit.

Mme Zoe Hawa: Oui.

Mme Tilly O'Neill Gordon: Vous l'avez dit, et ça prouve que le commerce international devient vraiment une voie essentielle pour les personnes qui lancent une entreprise. Parlant d'accroître les débouchés pour les Canadiennes, selon vous, qu'est-ce que la communauté du commerce international négligeait d'offrir aux femmes, que votre organisme fournit à toutes les entrepreneures maintenant?

Mme Zoe Hawa: Nous offrons en fait un guichet unique de ressources à toutes les entrepreneures. Donc pour toute femme désireuse d'exporter ou prête à se lancer, ou qui exporte déjà activement, nous avons tous ces renseignements. Nous avons des programmes de financement. Nous avons les contacts qu'il vous faut là où vous vous trouvez au Canada, si vous ne savez pas où vous adresser. Nous avons aussi des moyens de vous mettre en liaison avec des partenaires, avec d'autres entrepreneures. Nous cherchons aussi à étendre cette base de données pour vous en vous disant: « Voici une bonne initiative » — par exemple une initiative d'Industrie Canada — « Essayez-la donc! », ou: « Voici une merveilleuse occasion de faire de la promotion ». Nous trouvons les ressources pour vous.

● (1610)

La présidente: Merci.

[Français]

Merci beaucoup.

Madame Duncan, vous avez la parole pour une période de sept minutes.

[Traduction]

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à vous tous. Nous avons été heureux de vous revoir.

Madame Savoie, je vais reprendre deux choses dont vous avez parlé. Vous avez parlé de parité salariale et de données.

L'écart des salaires entre les sexes frappe l'économie canadienne à grande échelle et nos familles sur une plus petite échelle. Pourriezvous nous dire quelles recommandations du groupe de travail de 2004 sur la parité salariale ont déjà été abordées? Par exemple, combien de recommandations le groupe a-t-il présentées et combien d'entre elles a-t-on déjà commencé à mettre en oeuvre?

Mme Linda Savoie: Malheureusement, je ne pourrais pas vous répondre de mémoire.

Mme Kirsty Duncan: Bien sûr, je comprends. Pourrais-je vous demander de remettre au comité chacune des recommandations en indiquant si sa mise en oeuvre est terminée ou si elle est en cours ou si on ne l'a pas encore abordée, je vous prie?

Est-ce que je peux vous demander à quel niveau le Canada se place par rapport aux autres pays dans le domaine de la parité salariale?

Mme Linda Savoie: Oui. J'ai quelques chiffres là-dessus. Je crois que dans son dernier rapport, le Conference Board du Canada indique que nous sommes en 11^e place.

Mme Kirsty Duncan: Nous sommes 11^e sur 17.

Mme Linda Savoie: Nous avons fait régulièrement des progrès ces trois dernières...

[Français]

La présidente: Madame Savoie, je dois vous interrompre pour un moment.

Madame Crockatt, vouliez-vous mentionner quelque chose?

[Traduction]

Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente. Je demande un rappel au règlement. Je me demande dans quelle veine de questions nous nous engageons, puisque nous parlons d'entrepreneures, et que les entrepreneurs travaillent pour eux-mêmes en général, ils ne se trouvent pas dans un contexte où ils...

La présidente: En fait, notre examen s'étend aussi sur la prospérité et sur le leadership économique, pas seulement sur l'entrepreneuriat.

Je vais permettre qu'on réponde à cette question. Le chronomètre était arrêté.

Vous pouvez poursuivre.

Mme Kirsty Duncan: Merci beaucoup.

La présidente: Madame Savoie, vous pouvez répondre. Merci.

Mme Linda Savoie: Oui, le Canada était 11^e dans le dernier rapport. Je crois que nous nous sommes toujours plus ou moins maintenus à ce niveau.

Mme Kirsty Duncan: C'est comme avoir un C à l'école.

Mme Linda Savoie: Tout à fait.

Mme Kirsty Duncan: Merci. Je vais vous citer quelques chiffres. En 2005, la Banque Royale du Canada a publié un rapport dans lequel elle estimait que l'écart salarial des Canadiennes leur aurait fait perdre 126 milliards de dollars par année. Je me demande si Condition féminine a déjà mené une étude de ce genre? Avons-nous des données de Condition féminine?

Mme Linda Savoie: Sur ce montant exact? Vous voulez dire des chiffres plus récents que ceux de ce rapport de la Banque Royale?

Mme Kirsty Duncan: Non. Avons-nous mené une étude sur ce que nous perdons dans l'économie? En fait, le U.K. Women's Business Council a mené une étude en 2013 sur la croissance économique de 0,5 %par année. On observerait un gain potentiel de 10 % en 2013. Le gouvernement australien a mené une étude en 2009 dont les résultats indiquent qu'en éliminant l'écart salarial, on gagnerait 56 milliards de dollars, alors je me demande si Condition féminine a déjà mené une étude de ce genre?

Mme Linda Savoie: Non, jamais.

Mme Kirsty Duncan: Parfait, merci.

Je me demande ce qui a remplacé la question 33 de l'Enquête nationale auprès des ménages. Elle recueillait des données sur le temps passé à effectuer du travail non rémunéré.

Mme Linda Savoie: Je pense que mes collègues de Statistique Canada seraient mieux placés pour répondre à cela. Nous nous fions à leurs conseils et à leur expertise pour vérifier si nous avons des données comparables d'une année à l'autre. On nous a assurés à ce moment-là que ces renseignements n'allaient pas nuire à la qualité de nos données, mais je ne pourrais pas vous donner plus de détails.

Mme Kirsty Duncan: Je m'adresse au greffier. Est-il sage que nous posions cette question à Statistique Canada? Est-ce qu'ils peuvent nous assurer que...

Mme Wai Young (Vancouver-Sud, PCC): Au sujet du rappel au Règlement...

[Français]

La présidente: Madame Young, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Wai Young (Vancouver-Sud, PCC): Nous venons de lancer une nouvelle étude sur la prospérité économique des entrepreneures. Je comprends bien que tous les participants s'intéressent à ce sujet, mais il est bien évident que nos témoins ne disposent pas de cette information parce que ce n'est pas un sujet pour lequel elles devaient se préparer, et ces questions ne sont pas liées au sujet que nous examinons. Je tiens à répéter que ce n'est pas très clair. Concentrons-nous sur le sujet que nous devons traiter, parce qu'elles sont venues pour ça.

● (1615)

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Merci beaucoup, madame Young.

Madame Duncan, vous avez la parole.

[Traduction]

Mme Kirsty Duncan: En fait, cette information est extrêmement pertinente parce que la question 33 portait sur les données concernant le travail non rémunéré et que comme une grande partie du travail qu'accomplissent les femmes n'est pas rémunéré, il nuit à leur sécurité économique. Selon une étude menée récemment, les femmes effectuent 248 minutes de travail non rémunéré, et les hommes 146 minutes. Pour que la situation féminine puisse s'améliorer, il nous faut ces données.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, madame Duncan.

Ce que vous avez dit a été pris en note. Vous aurez l'occasion de poser la question à d'autres invités. Pour l'instant, il faudrait peut-être s'en tenir un peu plus à ce qui est conforme à la motion étant donné que nos invités se sont préparés à cet égard.

Madame Young, vouliez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

Mme Wai Young: Merci d'avoir rendu cette décision, madame la présidente.

[Français]

La présidente: Madame Duncan, il vous reste 3 minutes et 17 secondes.

[Traduction]

Mme Kirsty Duncan: Merci.

Êtes-vous en mesure de nous dire si nous disposons de données récentes indiquant combien de travail non rémunéré les femmes effectuent au Canada?

M. Sébastien Goupil: Les données les plus récentes dont nous disposons viennent d'une étude que nous avons commandée par l'intermédiaire de Statistique Canada. Si l'on en revient à la publication Femmes au Canada, il y a un chapitre qui traite de ce sujet de façon très approfondie. Les auteurs utilisent les données sur le travail non rémunéré dont ils disposaient à l'époque, et ils traitent d'un éventail d'enjeux et ils comparent la situation des femmes par rapport à celle des hommes. Alors je vous suggère de consulter Femmes au Canada. Nous avons distribué cette publication la dernière fois que nous nous sommes présentées devant ce comité. Vous trouverez aussi dans Femmes au Canada d'autres chapitres très intéressants sur des enjeux connexes comme la richesse, où l'on compare celle des femmes à celle des hommes. En ce qui concerne les derniers chiffres statistiques, vous les trouverez dans différentes enquêtes que mène Statistique Canada.

Mme Kirsty Duncan: Excusez-moi, me permettez-vous de vous interrompre? Quelle serait la dernière année sur laquelle ces données seraient disponibles?

M. Sébastien Goupil: L'Enquête sociale générale...

Mme Linda Savoie: C'était 2011, je crois.

M. Sébastien Goupil: En 2009?

Mme Linda Savoie: Non. Il y en a eu une en 2011, c'est sûr, au sujet du travail non rémunéré.

Mme Kirsty Duncan: D'accord, 2011...

M. Sébastien Goupil: Il faudrait vérifier auprès de nos collègues de Statistique Canada.

Mme Kirsty Duncan: D'accord. Je vais revenir aux données en question parce que Mme Savoie nous a assurés qu'elles seront comparables. La question 33 est importante. C'est toutes les données d'avant que nous ayons l'Enquête nationale auprès des ménages. Comment allons-nous être sûrs de bien comparer les données d'avant et d'après?

Mme Linda Savoie: Nous nous fions à nos collègues de Statistique Canada qui ont cette expertise.

Mme Kirsty Duncan: Sommes-nous sûrs qu'elles sont comparables?

Mme Linda Savoie: Je crois qu'ils se sont présentés devant ce comité au moment où l'on discutait de la version longue du formulaire de recensement et qu'ils nous ont assurés que c'était le cas

[Français]

La présidente: Madame Duncan, il vous reste 55 secondes.

[Traduction]

Mme Kirsty Duncan: Je tiens à savoir si vous pouvez nous assurer que ces données nous permettront de constater la situation économique des femmes avant et après pour que nous sachions si la situation des femmes s'est améliorée, et quel chemin elles ont encore à parcourir.

M. Sébastien Goupil: Il est difficile de vous rassurer à ce propos, parce que nous comptons aussi sur les experts de Statistique Canada pour qu'ils nous indiquent la meilleure source d'information. Je suis d'accord avec vous, cette question est fondamentalement importante pour la condition féminine. C'est pourquoi nous continuons à surveiller le travail non rémunéré. C'est pourquoi nous voulions inclure ce sujet dans *Femmes au Canada*. Nous continuerons à nous fier à la source d'information que Statistique Canada utilisera pour surveiller la situation.

(1620)

[Français]

La présidente: Monsieur Goupil, madame Duncan et madame Savoie, je vous remercie.

Monsieur Young, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

M. Terence Young (Oakville, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci à vous tous d'être venus.

Madame Savoie, quelles autres idées qu'aucun témoin n'a encore présentées avez-vous sur les moyens d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes dans les métiers de la construction et dans l'apprentissage des métiers? On entend des points de vue très divers à ce sujet, et les femmes seraient parfaitement capables d'assumer ces postes si on les y encourageait. Ces postes sont très bien payés, et toutes les provinces manquent de travailleurs.

Mme Linda Savoie: C'est tout à fait vrai.

Nous nous efforçons d'inciter les gens que ce problème concerne, à siéger à la table pour discuter de solutions possibles avec les femmes. Nous essayons d'utiliser des mécanismes comme le financement de partenariats pour élaborer des plans de secteur afin que, par exemple, les personnes qui travaillent dans un secteur particulier de la construction puissent se réunir et examiner comment incorporer les femmes dans les stratégies qu'ils élaborent pour combler le manque de main-d'oeuvre et comment adapter les pratiques de leurs lieux de travail pour qu'ils soient plus ouverts aux travailleuses.

Nous collaborons aussi à d'autres niveaux avec des partenaires et en offrant d'autres soutiens que du financement. Nous avons organisé des événements d'apprentissage. Par exemple, nous avons très récemment tenu une rencontre sur l'emploi non traditionnel qui a réuni des intervenants de tout le secteur privé, y compris ceux des métiers de la construction. Ils ont fait preuve d'un intérêt profond pour ce problème et ont collaboré très activement à la recherche de solutions.

M. Terence Young: Est-ce qu'il s'agissait des collèges? Est-ce que les collèges vous aident?

Mme Linda Savoie: Oui. Il y avait des représentants de collèges à cette rencontre, entre autres.

Nous nous efforçons d'encourager les milieux de l'éducation, des affaires et les organismes sans but lucratif à collaborer, à examiner les débouchés qui s'ouvrent dans un domaine particulier et à veiller à

ce que les choses s'harmonisent de manière à ce que personne ne travaille dans l'isolement.

M. Terence Young: J'ai remarqué aujourd'hui que le gouvernement de l'Ontario a lancé une DP ou quelque chose comme ça pour les collectivités qui désirent accueillir plus de classes et de cités universitaires.

Ils veulent 60 000 places de plus, et pourtant nous avons des milliers de diplômés — en fait, en Ontario nous avons le pourcentage le plus élevé au monde —, des milliers de jeunes gens qui obtiennent des diplômes ordinaires, des baccalauréats ordinaires, et leur taux de chômage est incroyablement élevé. D'ailleurs 25 % d'entre eux finissent par retourner dans un collège communautaire pour y acquérir une compétence.

Je pense qu'on va dans la mauvaise direction. On devrait affecter les fonds à l'acquisition de compétences, à l'apprentissage et à la formation, etc.

Avez-vous un commentaire sur la façon dont nous pourrions faire entrer plus de jeunes gens dans les métiers plus tôt, comme à l'étape de l'école secondaire?

Mme Linda Savoie: Il est clair que nous savons quels sont les obstacles aux premières étapes. Le manque de modèles exemplaires dans les salles de classe et dans les programmes dominés par des hommes en constitue un facteur, mais c'est un problème qu'un intervenant unique ne pourra pas résoudre. Par exemple, à la table fédérale-provinciale-territoriale on a discuté de ce problème. Les intervenants désirent collaborer pour aborder cela d'une façon plus holistique.

Mais vous avez parfaitement raison. Certains obstacles se dressent très tôt dans la vie d'une petite fille et la découragent de choisir ce type de carrière.

M. Terence Young: Mme Duncan a dit une chose qui m'a frappé. Existe-t-il encore un écart salarial fondé ou défini par un salaire égal pour un travail égal? Si oui, comment cela est-il possible, et que devrions-nous faire pour l'éliminer?

Mme Linda Savoie: Je ne pourrais malheureusement pas vous donner de détails là-dessus.

M. Terence Young: Je ne parle pas de salaire égal pour un travail de valeur égale. Je parle d'hommes et de femmes qui accomplissent le même travail.

Mme Linda Savoie: Nous savons, par exemple, que dans le secteur de la santé, les femmes gagnent moins que les hommes qui ont les mêmes emplois qu'elles. Nous savons que les salaires d'entrée des femmes continuent à être inférieurs à ceux des hommes. Mais on constate des différences en fonction de la tranche d'âge, et il y a moins d'écart chez les jeunes femmes que chez les femmes de mon âge, par exemple.

M. Terence Young: Vous voulez dire qu'en engageant des infirmières, un hôpital offrirait moins à des infirmières qu'à un infirmier, par exemple?

Mme Linda Savoie: Non, je ne pense pas. Je crois qu'il s'agit d'un problème plus holistique qu'un hôpital particulier qui doit probablement respecter des conventions collectives.

M. Terence Young: Existe-t-il d'autres classifications des postes où l'on engage les femmes en leur offrant un niveau de salaire inférieur pour le même travail?

● (1625)

M. Sébastien Goupil: Au cours de conversations que nous avons eues avec certains intervenants, parce que c'est un problème que les gens soulèvent souvent, j'ai entendu dire que parfois on constate des différences même dans des domaines mieux payés. Vous constaterez une différence entre les femmes et les hommes parce que tout le monde sait que les femmes ne négocient pas de la même façon que les hommes. Par exemple, des femmes entrent souvent dans un organisme avec un salaire de 5 000 \$ par année de moins que leurs collègues hommes parce qu'elles ne négocient pas pour obtenir la même entente salariale avec leur employeur.

C'est un problème complexe d'une très grande ampleur...Si vous regardez, Linda soulignait des différences dans le domaine de la santé, et c'est une chose qu'on remarque. Les femmes de ce secteur professionnel gagnent généralement moins que les hommes. Il faut voir où se situent les hommes dans le secteur. Mais si nous le comparons à d'autres secteurs, c'est intéressant, j'avais inscrit dans mes notes que les femmes dans le domaine des sciences naturelles et appliquées gagnent 99 ¢ pour chaque dollar que font les hommes. Donc nous pouvons tirer des leçons et des pratiques exemplaires de certains domaines. Cela fait partie du dialogue que nous essayons de...

M. Terence Young: Vous avez dit les sciences de la vie?

M. Sébastien Goupil: Dans les sciences naturelles et appliquées... [*Français*]

La présidente: Je vous remercie beaucoup de ce très bon échange.

Madame Sellah, vous disposez de cinq minutes.

Mme Djaouida Sellah (Saint-Bruno—Saint-Hubert, NPD): Merci, madame la présidente.

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Mes questions s'adressent à Mme Savoie étant donné qu'elle est la directrice des programmes.

Je sais que Condition féminine Canada encourage la croissance du leadership exercé par les femmes dans des postes décisionnels. Mes questions à cet égard sont les suivantes. Combien de programmes portent sur la sécurité et la prospérité économiques des Canadiennes immigrantes? Pouvez-vous décrire un de ces programmes et ce qu'il comporte? J'aimerais que vous nous donniez un exemple concret pour comprendre comment ces programmes sont faits et évalués et quels en étaient les résultats.

Mme Linda Savoie: Il existe bien sûr des leviers à l'extérieur de Condition féminine Canada, mais en ce qui a trait à notre ministère, je peux vous parler notamment de l'appel de propositions fait l'an dernier pour des projets ayant pour but de soutenir la prospérité économique des femmes immigrantes.

Nous cherchions à identifier des occasions qui permettraient d'améliorer les conditions des femmes immigrantes, conjointement avec la communauté, les employeurs, les acteurs du secteur de l'éducation et les femmes immigrantes.

Nous avons mis en place sept projets. Certains visent plutôt les femmes immigrantes en milieu rural et d'autres les femmes immigrantes en milieu urbain. D'autres projets tentent de créer des partenariats entre les chambres de commerce et les groupes de femmes immigrantes qui n'étaient pas nécessairement bien au courant des programmes de ces chambres de commerce. Plusieurs approches ont été utilisées. En effet, nous n'avons pas une approche

unique pour ces sept projets, mais nous espérons apprendre des leçons qui nous seront utiles.

Nous procédons par l'entremise de projets et non de programmes. Des collègues de Citoyenneté et Immigration Canada ou d'Emploi et Développement social Canada pourraient certainement vous donner de l'information sur d'autres leviers au sein du gouvernement fédéral.

Mme Djaouida Sellah: Merci.

Combien me reste-t-il de temps, madame la présidente?

La présidente: Il vous reste une minute et 15 secondes.

Mme Djaouida Sellah: D'accord.

Mes autres questions vont s'adresser à Mme Hawa.

Quel est le montant des fonds alloués au programme FACI? Comment dépensez-vous cet argent? Avez-vous besoin de plus d'argent pour développer davantage ce programme de soutien aux entrepreneures canadiennes? Avez-vous des moyens pour évaluer la réussite de ce programme? Comment faites-vous cette évaluation et qui en a la responsabilité?

• (1630)

[Traduction]

Mme Zoe Hawa: D'accord, c'est une question à plusieurs facettes.

M. John Gartke: Si vous voulez commencer, je présenterai la dernière

Mme Zoe Hawa: Notre budget annuel est d'environ 75 000 \$. C'est pour 2,25 employés à plein temps qui participent au programme.

Nous utilisons ces fonds pour préparer des missions commerciales, c'est sûr. Nous collaborons avec nos homologues provinciaux pour atteindre autant que possible d'entrepreneures qui désirent participer à des missions commerciales et ensuite nous les amenons au WBENC. Là, nous collaborons avec l'un de nos consulats ou de nos missions de la région pour essayer de jumeler leurs entreprises. Autrement dit, nous engageons parfois un fournisseur de services qui aide les femmes d'affaires à établir des liens avec des entreprises Fortune 500 en espérant qu'elles décrocheront des contrats.

Nous organisons aussi, par exemple, des cours pour ces entrepreneures. Nous utilisons nos fonds pour organiser des événements comme ces missions commerciales. Nous dirigeons aussi des visites de magasins et nous donnons des réceptions de réseautage. Donc nous nous efforçons d'utiliser cet argent aussi rentablement que possible pour introduire nos entrepreneures dans la scène internationale et pour les aider à rencontrer les entreprises qui correspondent le mieux à ce qu'elles offrent pour qu'elles puissent décrocher des contrats.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup. C'est tout le temps que nous avons, madame Sellah.

Mme Djaouida Sellah: Merci, madame la présidente, mais nous n'avons pas eu de réponse sur la façon dont c'est évalué.

La présidente: Je tiens à remercier tous les témoins qui ont bien lancé cette étude. Ils ont transmis de l'information qui sera utile aux membres du comité qui pourront la transmettre à leurs concitoyens ou aux femmes entrepreneures.

S'il y a des informations supplémentaires sur la dernière question qui a été posée, vous pourrez les transmettre au comité par l'entremise de la greffière.

Nous allons maintenant suspendre la réunion pour aller à huis clos et nous reviendrons pour la deuxième partie de notre rencontre.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca